



COMMUNIQUE

Le, 16 février 2019



Vendredi 15 février était jugé le criminel qui avait agressé sexuellement notre collègue le 04 janvier 2019.

L'individu a été condamné à **2 ans d'emprisonnement ferme !!!**

Une douzaine d'agents de notre collègue, tous grades confondus, venus du centre de détention de Tarascon mais également de la Maison Centrale d'Arles et de la Maison d'Arrêt de Nîmes, étaient présents au Tribunal de Grande Instance de Tarascon pour soutenir notre ami.

Toutefois, **FORCE OUVRIÈRE Pénitentiaire DEPLORE** l'absence remarqué des membres de la direction et du chef de détention du centre de détention de Tarascon.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du Centre de Détention de Tarascon **DENONCE** le manque de soutien moral de la part de la direction et du chef de détention envers notre collègue et amis.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du Centre de Détention de Tarascon **REMERCIÉ** tous les agents présents et autour de notre collègue.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIÈRE** du Centre de Détention de Tarascon **APPORTE** tout son soutien à notre collègue et amie.

Le Bureau Local
FORCE OUVRIÈRE

